



Arrêté du Président

N° 2025-121

MB/MC/HD

OBJET : Concours externe, interne et troisième concours d'agent de maîtrise territorial - session 2025.

Liste des examinateurs, arrêté modificatif.

Le Président,

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L 320-1 à L 321-3, L325-1 à L325-22, L325-25 à L325-31 et L325-38 à L325-46.

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 95-681 du 9 mai 1995 modifié fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours de la fonction publique d'Etat et à la fonction publique hospitalière par voie électronique,

Vu le décret n° 2004-248 du 18 mars 2004 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française.

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particulier de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020, relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu l'arrêté 2025-76 du 26 mars 2025 fixant la liste des examinateurs de la session 2025 des concours externe, interne et du troisième concours d'agent de maîtrise territorial,

Vu l'arrêté n° 2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu ensemble les arrêtés n° 2022-244 du 14 septembre 2022, et n° 2015-153 du 29 avril 2015 donnant délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale, et à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu la convention de co-organisation des concours et examens professionnels entre les centres de gestion de l'interrégion Ile-de-France/Centre-Val de Loire,

Considérant qu'à la suite de désistements, il convient de compléter la liste des examinateurs de la session 2025 des concours externe, interne et du troisième concours d'agent de maîtrise territorial,

ARRETE

Article 1 : La liste des examinateurs de la session 2025 des concours externe, interne et du troisième concours d'agent de maîtrise territorial, est complétée comme suit :

ABDALLAH Anissa
ALBERI Fulbert
BANSEDE Karine
BAUDOIN Stéphane
BELLIARD Béatrice
BEN FADHLA Fabrice
BEROT Pétroline
BLIGNY Emilie
BLONDEL Bernadette
BONARDI Dominique
BONNEFILLE Michel
BOURLIEUX Amélie
BOUZEMI Hafida
CARAFA Sandro
CARRIERE Christophe
CASALASPRO Muriel
COMMON Patrick
CONFETTI Jeremy
DA SILVA Stéphanie
DALLERY Christophe
DARSAULT Frédéric
DELTHIL Antoine
DELUCHEY Jean-Philippe
DESBOEufs Franck
DJANY Liakhat
DJENGOU MBOULE Jacques
DUCLOS Sylvain
DUPUY Joëlle
ETASSE Pascal
FAVRE Franck
GAZEAU Jean-Pierre
GRAU Serge
GUIBERT David
HABIBECHE Nordine
HASSOUNI Lobna

HODE Laurence
JARDIN Jeremie
LOUSTAU Chrystelle
MADAQUI Omar
MARSAT Rachelle
MARY Florence
MEKKI DAOUDJI Chérifa
MENDACI Dref
MIGNON CACHIN Annick
MOIGNOUX Auriane
MOKRI Pnina
NEVEU Nicolas
OUGIER Stephane
PESLERBE Sylvie
REA Bruno
RISCH Philippe
ROULLAND BOUVELLOT Martine
SAID Samir
SANOGO Daouda
SEDECIAS Aurélie
SOULLARD Jacques
STREMLER Eric
TAILLOT Julien
TALL Saty
TASTARD Olivier
TERKI Souad
THOUVENIN Maguy
VAUGON Jérôme
VERDU David
WOJNAROWSKI Stéphane

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Publié par affichage sur le site du
CIG petite couronne

www.cig929394.fr

le . 22/05/2025

Fait à Pantin, le 19 mai 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général adjoint des concours,
de la santé et de l'action sociale



Benoît HAUDIER